

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 605

Avis est par les présentes donné que le règlement numéro 605 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du 16 novembre 2020, intitulé : "**Règlement numéro 605 autorisant des travaux d'agrandissement et d'aménagement de la nouvelle bibliothèque municipale au 2175, rue Girouard Ouest et autres travaux divers et un emprunt de 14 764 000 \$**", a reçu les approbations suivantes :

- Approbation des personnes habiles à voter, à la suite d'un processus de demande de référendum à distance tenu du 19 novembre au 4 décembre 2020 inclusivement, conformément à l'arrêté numéro 2020-033 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020;
- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 15 janvier 2021.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Greffière à l'hôtel de ville, au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Saint-Hyacinthe, le 27 janvier 2021



Me Hélène Beauchesne, notaire
Greffière